

Certifications / ATEX...

a.d.c. est référencé auprès des différents organismes nationaux (CRAM, DRIRE, INRS...) depuis de nombreuses années pour réaliser des installations complètes d'aspiration et de dépoussiérage, et notamment en conditions de travail difficiles ou à risque.

Les processus qualité mis en place, garantissent le parfait fonctionnement des matériels fournis et installés.

Certification ATEX : Les matériels vendus et installés par a.d.c. dans une atmosphère explosive (menuiseries...) sont directement concernés par la directive ATEX. Ils sont donc systématiquement vérifiés par nos techniciens agréés pour être conformes aux normes décrites dans cette réglementation et bénéficier de la certification ATEX.